



SÉANCE DU 11 AVRIL 2016



Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANITA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. André LABARTHE,
M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. André VIGNOT,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL,
M Didier CASTERES donne pouvoir à M. David CORBIN,
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. André VIGNOT,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. André LABARTHE,
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL,
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Patrick MAILLET.



**11 - SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :
APPROBATION DU PERIMETRE DU FUTUR EPCI AU 1^{er} JANVIER 2017**

Monsieur Daniel LACRAMPE expose que, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale, Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques a adressé à notre commune, en sa qualité de commune membre, le projet d'arrêté de périmètre du futur Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Il convient de se prononcer sur ce projet de périmètre.

Vu l'arrêté préfectoral du 14 mars 2016 modifié par l'arrêté du 17 mars 2016 (joints en annexe) portant le projet de périmètre de la Communauté de Communes issue de la fusion de la communauté de communes de Josbaig, de la communauté de communes de la vallée d'Aspe, de la communauté de communes de la vallée de Barétous, de la communauté de communes du Piémont Oloronais,

Où cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL, par 30 voix pour, 2 voix contre (M. Robert BAREILLE et Mme Aurélie GIRAUDON), 1 abstention (Mme Carine NAVARRO),

- **APPROUVE** le projet de périmètre tel que défini dans l'arrêté préfectoral du 14 mars 2016 modifié par l'arrêté du 17 mars 2016.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 11 avril 2016.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 15/ 04/ 2016

LE MAIRE,



Hervé LUCBÉREILH

